



**PAYS de  
BÉARN**

Envoyé en préfecture le 29/01/2025

Reçu en préfecture le 29/01/2025

Publié le

ID : 064-200079051-20250117-D03\_20250117-DE



**Extrait du Registre des Délibérations  
Conseil du Pôle Métropolitain du Pays de Béarn  
Séance du 17 janvier 2025**

*Date de la convocation : 10 janvier 2025  
Nombre de délégués en exercice : 66*

**Etaient présents :**

Délégués titulaires :

Mohamed AMARA, Henri BELLEGARDE, Jean-Marie BERCHON, Christelle BONNEMASON-CARRERE, Patrick BURON, Michel CAPERAN, Thierry CARRERE, Jean-Paul CASAUBON, Serge CASTAIGNAU, Frédéric CLABE, Valérie DEJEAN, Jean-Marc DENAX, Bernard DUPONT, Francis ESCALÉ, Marc GAIRIN, Nadia GRAMMONTIN, Claude LACOUR, Daniel LACRAMPE, Sandrine LAFARGUE, Francis LANSALOT-MATRAS, Didier LARRAZABAL, Yves LARROUTURE, Patrice LAURENT, Xavier LEGRAND-FERRONNIERE, Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Fernand MARTIN, Monique MOULAT, Michel OLIVE, Nicolas PATRIARCHE, Jean-Louis PERES, Bernard PEYROULET, Valérie REVEL, Didier REY, Carine SARRIQUET, Monique SEMAVOINE, Alain TREPEU, Bernard UTHURRY, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Raymond VILLALBA.

Délégués suppléants :

Nadine BARTHE, Jean-Patrick BAZILE (a suppléé Jean-Yves COURREGES), Kenny BERTONAZZI (a suppléé Eric SAUBATTE), Jean-Claude BOURIAT (a suppléé Francis PEES), Fabienne COSTEDOAT DIU (a suppléé Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Victor DUDRET (a suppléé Claude FERRATO), Jean-Loup FRICKER (a suppléé Marie-Claire NÉ), Christian LECHIT (a suppléé Jean-Simon LEBLANC), Françoise LOUIS (a suppléé Jean LABOUR), Michel MINVIELLE (a suppléé Marc DUFAU), Maryse PAYBOU (a suppléé Marlène LE DIEU DE VILLE).

**Etait représenté :**

François BAYROU a donné pouvoir à Jean-Louis PERES.

**Etaient excusés :**

Lydie ALTHAPÉ, Muriel BAREILLE, Katty BROGNOLI, Marie-Pierre CABANNE, Arnaud JACOTTIN, Emmanuel HANON, Philippe LALANNE, Isabelle LAHORE, Jérôme MARBOT, Elisabeth MIQUEU, Marc OXIBAR, Christian PETCHOT-BACQUÉ, Martine RODRIGUEZ.

**Etaient absents :**

Michel BERNOS, Josy POUEYTO.

**Secrétaire de séance : Jean-Louis PERES**

**N° 3 - PROJET GEST'EAUR : PARTICIPATION A UN PROGRAMME  
SUDOE SUR LA GESTION DURABLE DE L'EAU ET LA DIFFUSION DE  
BONNES PRATIQUES**

**Rapporteur : Jean-Paul CASAUBON**

**Mesdames, Messieurs,**

Le programme de coopération territoriale de l'espace Sud-ouest européen (INTERREG SUDOE 2021-2027) soutient le développement régional à travers le cofinancement de projets transnationaux par le biais du FEDER (Fonds européen de développement régional).

Le programme de coopération SUDOE regroupe trois régions françaises (Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, pour sa partie correspondant à l'ex-région Auvergne), l'Espagne métropolitaine ainsi que l'archipel des Baléares, le Portugal métropolitain et la Principauté d'Andorre. L'autorité de gestion de ce programme est le gouvernement de Cantabrie (Espagne).

Le premier appel à projets de ce programme a été lancé au cours du premier semestre 2023. 144 candidatures ont été déposées et, à l'issue de la phase d'instruction, 71 projets ont été autorisés à finaliser leurs candidatures. Les dossiers ont été déposés officiellement début octobre 2023. 34 projets ont été approuvés par le Comité de suivi du programme, dont un projet dans lequel le Pays de Béarn est impliqué.

Conformément à son ambition affichée en matière de coopération transfrontière et dans le cadre d'actions portées dans le cadre de l'axe Anticiper de sa feuille de route, le Pays de Béarn s'est positionné en partenaire du projet GestEAUr.

Le projet GestEAUr traite de la gestion durable de la ressource en eau. Il prévoit de développer une stratégie pour améliorer la qualité de l'eau, via 5 plans d'actions et 3 tests pilotes pour l'épuration, la purification et la réutilisation. Dans ce projet, les partenaires scientifiques testeront, sur les différents territoires, des projets pilotes de solutions rentables et durables pour l'épuration, la purification et la réutilisation de l'eau.

L'Université de Salamanque (Ecole Polytechnique d'Avila) en Espagne est chef de file du projet. Ce projet réunit 8 autres partenaires français, espagnols et portugais, représentant les territoires (Pays de Béarn, Diputación de Avila, Communauté Intermunicipale do alto Minho), des universités et organismes de recherche (Université de Castille, CNRS) et des entreprises spécialisées dans le traitement de l'eau (AQUALIA, Adp Valor, Aguas de Tejo). A noter que la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées est partenaire associée au projet.

Le Pays de Béarn accueillera sur son territoire (STEP de Lescar) un pilote expérimental de photoréacteur solaire pour traiter l'eau en sortie de la station. Ce pilote sera développé par le CNRS et en accord avec la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Le coût total du projet, qui se déroulera sur 3 années, est de 2 035 800 € (1 526 850 € de subvention FEDER). La part relative au Pays de Béarn est de 100 322,80 € (pour une subvention de 75 242,10 € de FEDER) sur 2024, 2025 et 2026.

Il est à noter que ce projet européen s'inscrit aussi en continuité avec les actions déjà engagées par le Pays de Béarn (Etude sur l'eau potable Prospectiv'Eau, menée actuellement sur le territoire). A ce titre, les retours d'expérience des territoires partenaires espagnols et portugais seront utiles quant aux actions à mettre en œuvre sur le territoire du Béarn ainsi qu'à la bonne appropriation des enjeux à venir.

Afin d'assurer la bonne marche du consortium, un accord de collaboration sera signé entre les membres du consortium sur la base des modèles officiels du programme SUDOE. Un autre accord présenté en annexe a également été établi pour traiter des questions de propriété intellectuelle.

**Il appartient au Conseil du Pays de Béarn de bien vouloir :**

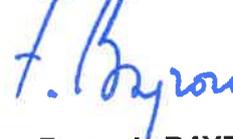
- 1- Confirmer la participation du Pays de Béarn dans ce projet européen SUDOE ;**
- 2- Autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce programme.**

Conclusions adoptées à l'unanimité

Suivent les Signatures

Pour Extrait Conforme,

Le Président,



François BAYROU

Envoyé en préfecture le 29/01/2025

Reçu en préfecture le 29/01/2025

Publié le



ID : 064-200079051-20250117-D03\_20250117-DE